REPUBLIQUE FRANÇAISE | DEPARTEMENT DU CHER | 2e CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES - 21 MARS 1993

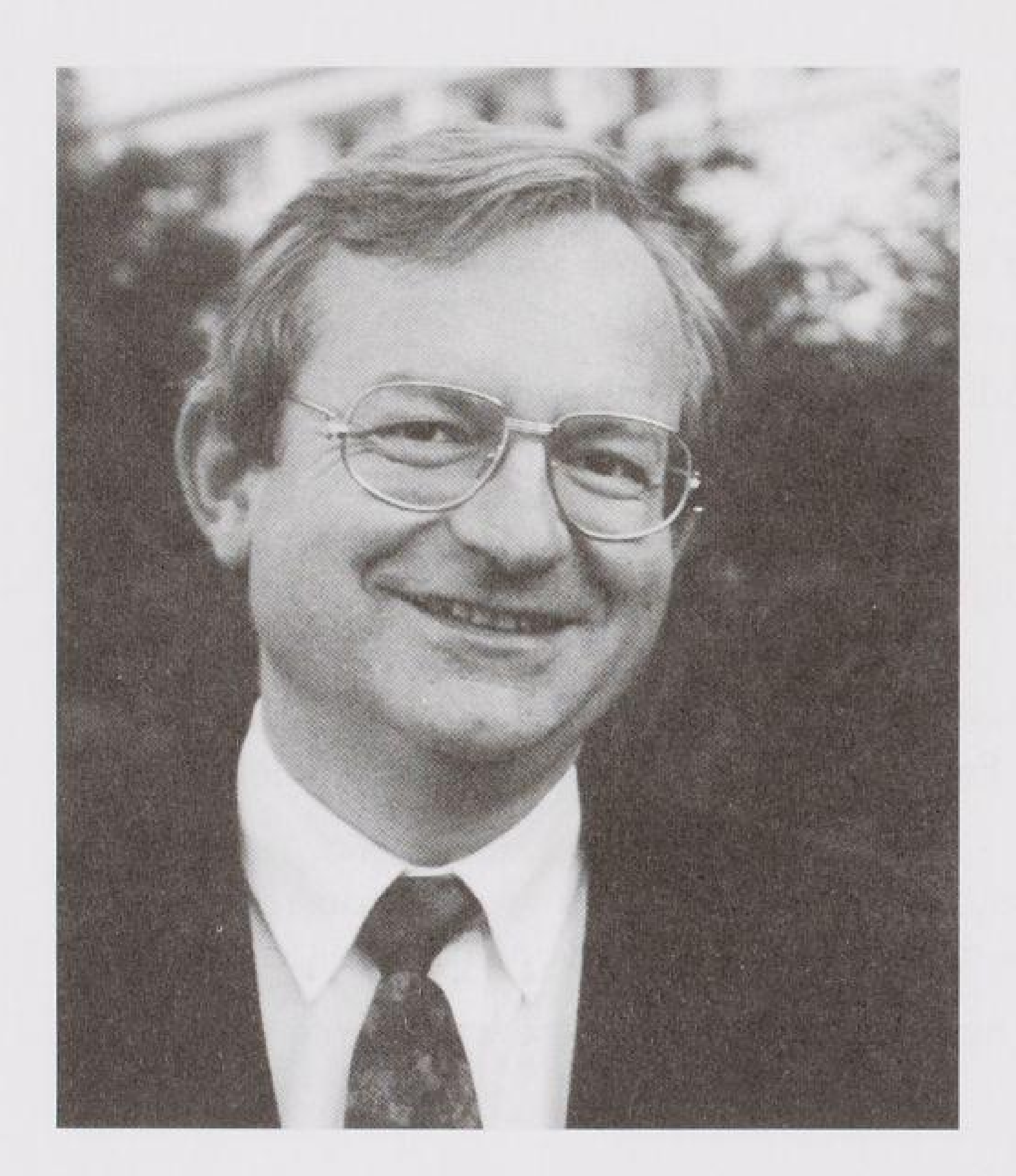
Voilà donc arrivé le moment de choisir.

Allez-vous donner votre confiance à des candidats qui répondent de façon démagogique et irréaliste, à vos légitimes inquiétudes ?

Allez-vous, parce que tout ce que vous souhaitiez n'a pas été réalisé, voter pour un candidat de droite, porteur de modèles qui ont échoué partout dans le monde ?

Allez-vous voter pour des candidats dont les préoccupations écologistes, que nous partageons, ne sont pas inscrites dans un projet politique cohérent, intégrant les réalités concrètes, économiques et humaines, du monde où nous vivons ?

Ou bien, allez-vous donner à la deuxième Circonscription du Cher des bases nouvelles, en choisissant un candidat dynamique, disponible, qui souhaite être à votre écoute et tenir compte de vos aspirations pour définir concrètement de nouvelles avancées ?



André GAGNEUX

Conseiller Municipal de Bourges



Suppléante : **Claudine BARBIN**

J'espère que votre confiance nous permettra de faire, ensemble, du bon travail, pour améliorer la place de l'homme dans son environnement.

ALLIANCE DES FRANÇAIS POUR LE PROGRÈS | **PARTI SOCIALISTE**

Pour la première fois, les dépenses pour la campagne électorale des Législatives sont contrôlées par la loi et limitées à la nécessaire information démocratique.

Madame, Mademoiselle Monsieur,

Le 21 mars vous allez élire le Député de votre Circonscription.

C'est une élection qui vous concerne directement car votre Député doit être proche de l'ensemble des habitants du département et de vos préoccupations. Relais auprès des pouvoirs publics, il peut aider à la mise en œuvre des grands projets départementaux. A l'Assemblée Nationale, il vote les lois dont dépendent le fonctionnement de la France et votre avenir.

Permettez-moi de vous rappeler que c'est grâce à une majorité de députés socialistes que vous avez obtenu de grandes réformes qui ont profondément changé votre vie, et que notre campagne vous a remis en mémoire.

Je ne veux citer ici que les décisions prises lors de la dernière session parlementaire, et dont vous verrez bientôt les applications :

— loi sur la ville pour harmoniser le développement des quartiers
— protection du paysage
— loi sur l'eau
— restriction de circulation des produits dangereux et des déchets
— valorisation des cultures énergétiques pour ouvrir de nouveaux débouchés à l'agriculture
— création d'un fonds de solidarité vieillesse et d'une allocation autonomie-dépendance
— amélioration du droit de la famille et de l'enfant
— aide à l'innovation pédagogique et au suivi individualisé des élèves
— convention d'interdiction des armes chimiques.

Certes, les gouvernements socialistes n'ont pas pu réaliser tout ce que nous avions souhaité, mais nous avons posé les bases d'une société plus juste, plus solidaire et plus harmonieusement développée en respectant un meilleur équilibre écologique.

Certes, vous êtes peut-être touché, pour vous-même ou vos proches, par le chômage. Mais, ayant restructuré les industries, ayant réduit l'inflation, la France, quatrième puissance mondiale, est prête à bénéficier d'une reprise de l'économie.

Même si le nombre de chômeurs a augmenté, le taux de chômage, contrairement aux autres pays d'Europe, est resté stable depuis 1986 grâce aux mesures que nous avons mises en œuvre.

L'accompagnement social de ce chômage a évité à notre société de connaître les affrontements d'une société à deux vitesses.

En me présentant à vos suffrages, je prends l'engagement d'œuvrer à un meilleur partage du travail, de l'activité, dans le respect des valeurs de solidarité et de justice sociale qui sont celles des socialistes.

En me présentant à vos suffrages, je m'engage à défendre la liberté, la démocratie, la laïcité, et à faire que dans le monde dur où nous vivons, vous ne soyez pas ceux qui subissent, mais ceux qui décident.

Imp. Blanchard-Doucet - Bourges

Vu, le candidat